

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mardi 24 septembre 2024 – 18h00**

LISTE DES DELIBERATIONS

Article L.2121-25 modifié du code général des collectivités territoriales

N° de la délibération	Objet	Résultat du vote
24-025	Résidence autonomie « Les marguerites » : Mise en place d'analyses de pratiques professionnelles	Approuvée
24-026	Résidence autonomie « Les marguerites » : Attribution du marché 2024-03 – Travaux de remplacement des systèmes de sécurité incendie	Approuvée
24-027	CCAS – Solidaribus : Octroi d'une subvention au Secours Populaire du Gard	Approuvée
24-028	CCAS – Logement social : Création d'un Service d'Information et d'Accueil des Demandeurs (SIAD)	Approuvée
24-029	CCAS – Approbation et signature de la convention d'application du SIAD	Approuvée
24-030	CCAS – Choix du traiteur pour le repas des aînés	Approuvée
24-031	CCAS – Choix du colis pour le Noël des aînés	Approuvée
24-032	Résidence autonomie « Les marguerites » - Requête visant à libérer le studio n°33	Approuvée

Le Maire,
Président du Centre communal d'action sociale,
Jean-Jacques GRANAT


